



## BULLETIN D'ADHESION

VOTRE CONTRAT DE VOYAGE VOUS SERA RETOURNE A RECEPTION DE CE BULLETIN DUMENT COMPLETE.

**ISRAEL AVEC CONRAD – DU 14 AU 23 OCTOBRE 2023**

**PRIX PAR PERSONNE – BASE CHAMBRE DOUBLE**

**Base 30/35 participants : 1 840 €\***

**HORS VOLS INTERNATIONAUX\*\***

**\* Tarif établi sur la base du change suivant : 1 \$ = 0,95 €**

**Le prix du séjour peut être impacté jusqu'à un mois avant le départ.**

**\*\* Vol direct : PARIS / TEL AVIS – Avec un bagage en soute de 20 kg : 660 €**

NOM & PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL & VILLE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

DATE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

**AEROPORT DE DEPART : PARIS  / AUTRE AEROPORT \* : \_\_\_\_\_**

\* Une différence tarifaire pourra éventuellement être appliquée.

\*\* Si vous achetez vos vols par ailleurs, merci de bien vouloir nous indiquer :

-Heure d'arrivée le 14 octobre : \_\_\_\_\_

-Heure de départ le 23 octobre : \_\_\_\_\_

**AUTRE PARTICIPANT (un bulletin d'inscription par autre participant) :**

NOM ET PRENOM : \_\_\_\_\_

NOM ET PRENOM : \_\_\_\_\_

**LES VOYAGES D'YSIS - EVAZION SELECTOUR - 59 av Edouard Herriot 82300 CAUSSADE**

Tél : 05.63.03.89.09 mail : [christine@evazion.biz](mailto:christine@evazion.biz) / [lesvoyagesdysis.fr](http://lesvoyagesdysis.fr)

**Vos contacts : CHRISTINE (Responsable agence) / STEPHANE (Agence)**

**LOGEMENT EN CHAMBRE :**

- DOUBLE
- TWIN (2 lits séparés) à partager avec : \_\_\_\_\_
- INDIVIDUELLE **Supplément single : + 550 €(nombre limité)**

ALLERGIES ALIMENTAIRES EVENTUELLES : \_\_\_\_\_

**CONDITIONS DE PAIEMENT :**

**1<sup>er</sup> acompte :**

A la signature du présent bulletin d'information, versement d'un acompte de :

**460 € - Quatre Cent Soixante Euros**

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion)    Chèque ANCV  
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*)    Virement bancaire (*contactez l'agence*)

**2<sup>ème</sup> acompte : 14 MAI 2023 :**

A la signature du présent bulletin d'information, versement d'un acompte de :

**460 € - Quatre Cent Soixante Euros**

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion)    Chèque ANCV  
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*)    Virement bancaire (*contactez l'agence*)

**3<sup>ème</sup> acompte : 14 JUILLET 2023 :**

A la signature du présent bulletin d'information, versement d'un acompte de :

**460 € - Quatre Cent Soixante Euros**

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion)    Chèque ANCV  
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*)    Virement bancaire (*contactez l'agence*)

**Solde au 14 SEPTEMBRE 2023 :**

**460 € - Quatre Cent Soixante Euros**

\*Réajustement éventuel suivant le change \$/€

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion)    Chèque ANCV  
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*)    Virement bancaire (*contactez l'agence*)

### Ce prix comprend :

- Tout le programme en pension complète ;
- Les visites des sites tels qu'indiqués sur le programme ;
- Les hébergements en 3\* ou 4\* (normes locales) en demi-pension ;
- La croisière sur le Lac Tibériade ;
- Un guide culturel francophone ;
- Un accompagnateur logistique francophone ;
- Tous les pourboires basiques (serveurs, chauffeurs, guides) ; cependant les guides et chauffeurs apprécieront une marque de satisfaction personnelle ;
- Le transport en autocar de grand tourisme ;
- L'assurance RC HELVETIA de l'agence de voyages Evazion.

### Ce prix ne comprend pas :

- Les boissons ;
- L'assurance multirisque : 90 € (85 € si plus de 10 souscriptions) ;
- L'enseignement de CONRAD ;
- Les vols internationaux au départ de Paris avec Transavia (avec un bagage en soute de 20 kg par personne) : 660 € (Nous contacter pour des départs d'autres villes France ou Etranger)
- Le supplément base chambre individuelle : 550€ ;
- Vos dépenses personnelles ;
- Toute dépense non inscrite au programme.

### **CONDITIONS D'ANNULATION DU SEJOUR**

Si l'annulation totale du voyage venait à être notifiée par le client, l'agence serait en droit de percevoir une pénalité ainsi calculée :

- A la signature du contrat jusqu'au 14 juillet 2023 :
  - Billet d'avion non remboursable, augmenté des frais induits ;
  - Séjour terrestre : annulation gratuite.
- Du 15 juillet au 14 septembre 2023 :
  - Billet d'avion non remboursable, augmenté des frais induits ;
  - Séjour terrestre : 50% de frais d'annulation.

**LES VOYAGES D'YSIS - EVAZION SELECTOUR** - 59 av Edouard Herriot 82300 CAUSSADE

Tél : 05.63.03.89.09 mail : [christine@evazion.biz](mailto:christine@evazion.biz) / [lesvoyagesdysis.fr](http://lesvoyagesdysis.fr)

**Vos contacts : CHRISTINE (Responsable agence) / STEPHANE (Agence)**

- Du 15 septembre 2023 au 30 septembre 2023 :
  - Billet d'avion non remboursable, augmenté des frais induits ;
  - Séjour terrestre : 75% de frais d'annulation.
- Après le 30 septembre 2023 :
  - Billet d'avion non remboursable, augmenté des frais induits ;
  - Séjour terrestre : 100% de frais d'annulation.

## **FORMALITES ENTREE TERRITOIRE :**

Passeport en cours de validité (+ 6 mois) : merci de me communiquer une copie de votre passeport.

### **Visa et conditions d'entrée**

Le visa n'est nécessaire ni en Israël ni dans les Territoires palestiniens, pour un séjour touristique inférieur ou égal à trois mois.

Les tampons d'entrée et de sortie ne sont pas apposés sur les passeports français. En revanche, la police des frontières israélienne délivre au voyageur une vignette papier de couleur bleue qu'il convient de conserver pendant son séjour.

La législation israélienne en matière d'immigration impose une durée de validité du passeport supérieure à six mois à la date d'entrée dans le pays. Les compagnies aériennes, tenues d'appliquer strictement la législation, peuvent refuser d'embarquer les passagers ne satisfaisant pas à la condition des six mois de validité. Les ressortissants français sont en outre susceptibles d'être refoulés à l'entrée du territoire israélien s'ils ne se conforment pas à cette obligation. Les laissez-passer du consulat de France ne sont délivrés qu'en cas de perte ou de vol.

Noter que l'appartenance à une organisation pro-palestinienne, ou toute activité de promotion du boycott d'Israël, peut être un motif de refus d'entrée sur le territoire d'Israël et des Territoires palestiniens par les autorités israéliennes.

### **Contrôles**

Pour des raisons de sécurité, tous les voyageurs peuvent faire l'objet de contrôles prolongés à l'aéroport Ben Gourion de Tel Aviv. Il convient, le cas échéant, de faire preuve de patience et de coopération, et de ne pas chercher à dissimuler les motifs de son séjour. La liste des contacts sur les téléphones portables et les disques durs des ordinateurs portables peuvent être examinés pour des raisons de sécurité. Ceci a pu conduire, dans quelques cas, à la

disparition de données, voire à la détérioration du matériel ou à la confiscation de l'ordinateur, habituellement restitué quelques jours plus tard.

**Double nationalité**

Les autorités israéliennes considèrent les ressortissants français ayant la double nationalité française et israélienne comme exclusivement israéliens. Ceux-ci devront donc absolument avoir un passeport israélien en cours de validité pour ressortir du pays.

**FORMALITES LIEES AU COVID :**

**Assurance :** Les passagers doivent être titulaires d'une assurance médicale couvrant le coût du traitement du Covid-19 et de l'observation.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du client